

## Epreuves anticipées de Français

Chers collègues,

Les conditions d'organisation et de déroulement de l'épreuve anticipée de français se sont considérablement dégradées ; l'émoi qui s'est manifesté dans les centres de correction cette semaine en est la preuve.

Les Lettres sont la seule discipline où les correcteurs corrigent entre 60 et 70 copies et interrogent le même nombre de candidats après avoir surveillé un certain nombre d'épreuves dans leur établissement.

A ce lourd travail de surveillance, de préparation, de corrections et d'interrogations viennent s'ajouter cette année les inconvénients nés de la volonté ministérielle de « reconquête du mois de juin » et de l'organisation académique en elle-même, mise en place sans concertation d'aucune sorte. Notamment le décalage d'une semaine dans les épreuves écrites et dans la correction des copies, repoussée du 1<sup>er</sup> au 8 juillet, la plaçant après une semaine déjà éprouvante d'oraux.

L'organisation elle-même de l'épreuve ne tient aucun compte des conditions éprouvantes dans lesquelles se déroulent les oraux, sur une semaine complète, sans aucune pause aménagée malgré la lourdeur des journées, conditions néfastes au bon déroulement des évaluations, pour les collègues comme pour les élèves qui sont évalués.

Ensuite bon nombre d'entre nous dénoncent la disparition des feuilles de vœux où ils indiquaient leurs préférences pour les centres d'examen ; certains se retrouvent dans des centres très éloignés de chez eux, alors que d'autres risquent d'être en situation d'interroger des élèves qu'ils connaissent, quand ce ne sont pas les leurs.

Enfin cette année les collègues ont vu se multiplier le nombre de descriptifs sur lesquels ils ont à interroger (14, 15 parfois), ce qui alourdit d'autant la phase de préparation de l'oral.

La pétition lancée par le SNES cet hiver en direction du ministère et des rectorats sur l'organisation des épreuves anticipées de Français n'a pas rencontré un succès suffisant pour permettre de peser efficacement lors des entrevues avec les inspections et au ministère.

Le SNES académique intervient à nouveau auprès du Rectorat et a demandé à rencontrer au plus vite l'inspection de Lettres pour dénoncer cette dégradation inacceptable de nos conditions de travail et des conditions d'évaluation des élèves.

Nous renouvelons notamment la demande d'examineurs supplémentaires.

Le Snes appelle les collègues à se mobiliser, à s'adresser collectivement et individuellement au Recteur et à l'inspection pour leur faire connaître leurs doléances sur l'organisation des évaluations et les conséquences nuisibles qu'elles peuvent avoir sur un examen national auquel nous sommes très attachés.

Il est aussi très important dans les différentes étapes de cette mobilisation de chercher à intervenir avec les parents d'élèves et à avoir le soutien des parents et des candidats, comme nous l'avons fait tout au long de l'année scolaire, en particulier dans notre bataille contre les suppressions de postes, pour la défense des conditions d'enseignement et de notre statut.

J. P. Meljac      C. Pous      B. Duffourg